



Paris, le 11 Mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale Mixte du 11 Mai 2011

- **Approbation de l'intégralité des résolutions**
- **Renouvellement du mandat de M. Patrick BUFFET en tant que Président-Directeur Général d'ERAMET**

- **De bons résultats 2010**
- **Forte hausse du dividende : 3,5 €/action, + 94%**
- **Une situation financière très solide**
- **Des perspectives de croissance rentable sur des marchés porteurs à long terme**
- **Une stratégie de diversification vers des métaux à fort potentiel et de nouvelles zones géographiques**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'ERAMET réunie le 11 mai 2011 à Paris sous la présidence de M. Patrick BUFFET, Président-Directeur Général d'ERAMET, a approuvé l'ensemble des projets de résolutions agréés par le Conseil d'administration.

Les résultats des votes pour chaque résolution sont disponibles sur le site internet d'ERAMET (www.eramet.com).

- **Forte hausse du dividende : 3,50 €/action, en hausse de 94%**

L'Assemblée Générale a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2010, soit 3,50 euros par action, versés en numéraire. Ce dividende en forte hausse (+94%) traduit les bons résultats de l'année 2010 et la confiance des actionnaires dans les perspectives du Groupe.

Le dividende sera détaché de l'action le 13 mai 2011 et sera mis en paiement à partir du 18 mai 2011.

- **Evolution du Conseil d'administration**

A l'issue de l'Assemblée Générale, la composition du Conseil d'administration du groupe ERAMET est la suivante :

M. Patrick BUFFET
M. Edouard DUVAL
M. Georges DUVAL
M. Gilbert LEHMANN
Mme Manoelle LEPOUTRE (administrateur indépendant)
M. Jean-Hervé LORENZI (administrateur indépendant)
M. Louis MAPOU
M. Michel QUINTARD
M. Michel SOMNOLET (administrateur indépendant)
M. Frédéric TONA (administrateur indépendant)
M. Antoine TREUILLE (administrateur indépendant)
AREVA, représentée par M. Sébastien de MONTESSUS
CEIR, représentée par M. Patrick DUVAL
SORAME, représentée par M. Cyrille DUVAL
Mme Astrid MILSAN

Madame Astrid MILSAN, représente l'Etat, conformément à l'article 139 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations économiques. L'Etat français a en effet demandé à AREVA de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires sur le quota de cinq administrateurs d'AREVA, tel que déterminé par les dispositions du pacte d'actionnaires en vigueur entre AREVA et SORAME-CEIR, la nomination d'un administrateur représentant l'Etat au sein du Conseil d'administration d'ERAMET. L'Assemblée Générale a voté en faveur de cette nomination sur la recommandation du Conseil d'administration.

Au cours du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée Générale, M. Patrick BUFFET a été reconduit à l'unanimité dans ses fonctions de Président-Directeur Général d'ERAMET. Par ailleurs, M. Edouard DUVAL et M. Gilbert LEHMANN ont été nommés Vice-Présidents du Conseil d'administration.

A l'occasion du renouvellement de son mandat, le Président-Directeur Général, M. Patrick BUFFET a déclaré :

« Les bons résultats de l'année 2010 ont démontré la capacité de résistance et de rebond du groupe ERAMET, ainsi que la pertinence de son modèle économique et de son positionnement ciblé. Les marchés du Groupe sont porteurs à moyen et long terme et resteront notamment tirés par les pays émergents, la Chine en premier lieu.

Grâce à ses compétences technologiques de premier plan sur toute la chaîne de valeur, ERAMET est un partenaire minier et métallurgique essentiel pour le développement durable de nouvelles filières industrielles.

Le projet à long terme du Groupe, qui associe très fortement ses partenaires locaux, notamment au Gabon et en Nouvelle-Calédonie, conduira à une croissance dynamique et à une diversification accrue vers de nouveaux métaux à fort potentiel et de nouvelles zones géographiques. »

A PROPOS D'ERAMET

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers,
- ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

ERAMET étudie ou développe par ailleurs des projets importants dans de nouveaux métaux à fort potentiel de croissance, tels que le lithium, le niobium, les terres rares ainsi que dans le recyclage.

Le Groupe emploie environ 14 000 personnes dans vingt pays. ERAMET fait partie du compartiment A d'Euronext Paris et figure dans l'indice MSCI.

CONTACT

Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière

Philippe Joly

tél : 01 45 38 42 02

Pour plus d'informations : www.eramet.com